



Développement urbain et appui aux collectivités locales

BILAN D'ACTIVITÉ

2020



En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique).

L'enjeu est de permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et aux conséquences de cette dernière.

Face à ces défis, l'AFD accompagne la transition bas-carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

Pour avoir une vision complète de l'activité villes durables de l'AFD, ce bilan d'activité Développement urbain et appui aux collectivités locales peut être complété par les bilans d'activité des autres entités du groupe AFD intervenant en milieu urbain (Eau et assainissement en milieu urbain, Mobilité et transports urbains, Activités énergie en ville, Activités villes durables portées par le secteur privé via Proparco, etc.).

La stratégie

Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

Améliorer la qualité de vie des citoyens

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville



3 accélérateurs

Laboratoire d'innovation urbaine

Smart City

Partenariats



L'approche transversale Ville et climat

Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

- se doter d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique;
- rechercher des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments;

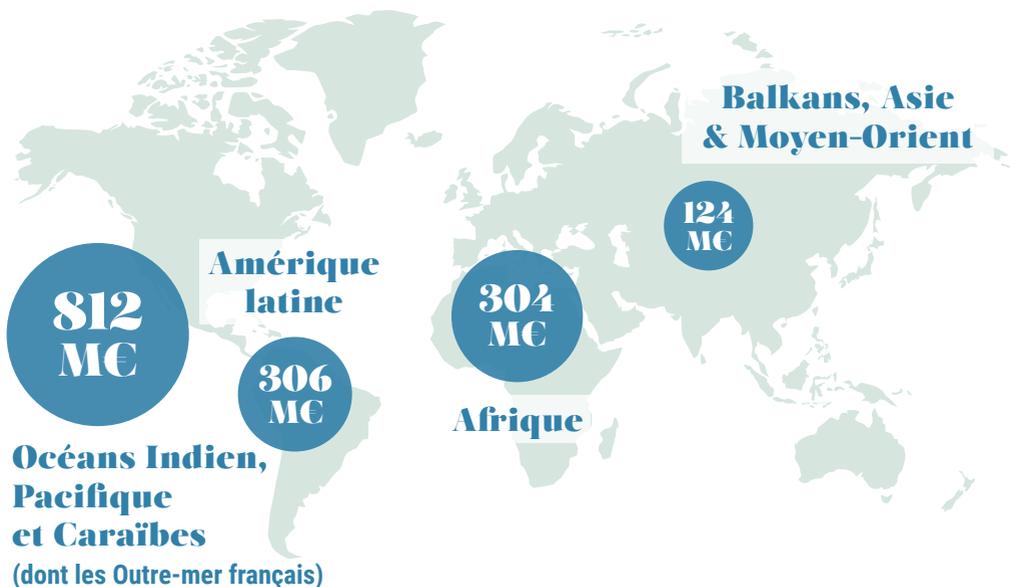
- encourager un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature);
- favoriser les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- soutenir les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas-carbone;
- mobiliser des fonds et des outils dédiés pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat.



POUR EN SAVOIR PLUS : FOCUS Villes durables

Nos engagements développement urbain et appui aux collectivités locales en 2020

Répartition par région



Près de
1,6 Md€

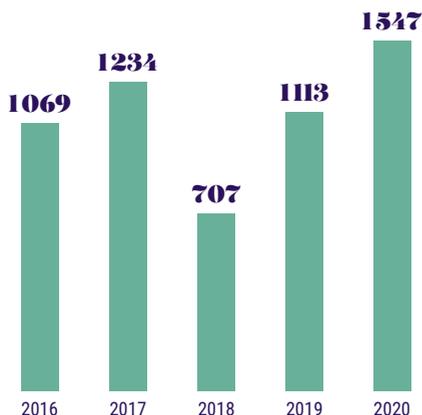
engagés en 2020 pour financer des projets et des programmes en faveur d'un **développement urbain durable** et de l'**appui aux collectivités locales**.

Plus de
40%
en faveur de l'Afrique et de l'Amérique latine

Près de
50%
des engagements se concentrent sur les Outre-mer français



Évolution des engagements depuis 2016 (en M€)



En 2020,
36 financements octroyés :



→ **17 projets**

dans les États étrangers

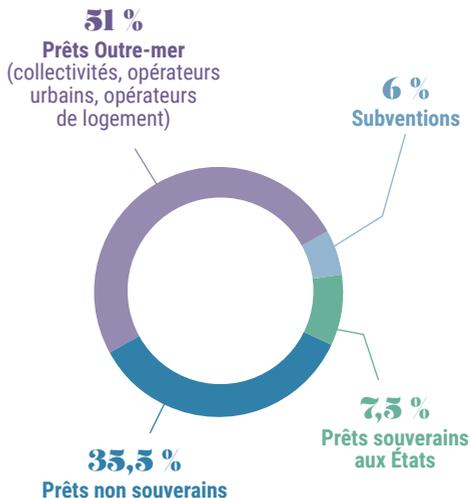
→ **13 projets**

dans les Outre-mer français

→ **6 financements**

engagés en faveur de la préparation, de l'appui et/ou du suivi de projets dans les États étrangers

Répartition des engagements par outil financier



En 2020, les financements octroyés par l'AFD sur le développement urbain et l'appui aux collectivités locales sont pour moitié **des prêts aux collectivités et opérateurs d'Outre-mer** et sont pour plus d'un tiers **des prêts non souverains**.

L'effort financier de la France sur le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales s'élève à

128 M€

→ **40 M€** de subvention de bonification des prêts

→ **88 M€** de dons

Répartition par objectif stratégique

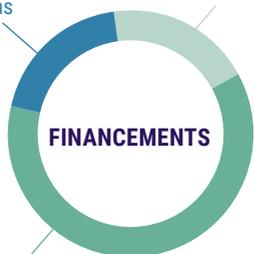
Les financements sont répartis en trois objectifs stratégiques :

20 %

Objectif stratégique 1
Améliorer la qualité de vie des citoyens

19 %

Objectif stratégique 2
Promouvoir un développement urbain durable des territoires



61 %

Objectif stratégique 3 Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2020, les financements de l'AFD octroyés en faveur de l'objectif stratégique 3 représentent une majorité des engagements. Cette répartition s'explique par la part importante des financements auprès des collectivités et opérateurs d'Outre-mer.

Objectif genre

Les financements permettront une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans les projets de développement urbain et d'appui aux collectivités locales.

58 %



des engagements 2020 en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les États étrangers

Renforcement des capacités et mobilisation de l'expertise française

67 % des projets ont une composante ou des activités de renforcement des capacités.

58 % des projets en États étrangers ont mobilisé de l'expertise française lors des phases de préparation et d'octroi
14 projets sur 24 ont mobilisé de l'expertise française, dont :

- 13 ont mobilisé des bureaux d'études et entreprises du secteur privé français ;
- 1 a mobilisé Expertise France ;
- 2 ont mobilisé des collectivités locales et des établissements publics français ;
- 1 a mobilisé le monde français de la recherche ;
- 1 a mobilisé le réseau de l'expertise française ;
- 2 ont mobilisé des ONG françaises.



Objectif climat

Pour renforcer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes, l'AFD intervient à la fois en faveur de l'atténuation et de l'adaptation. Cette approche « ville et climat » est transversale et présente dans chacun des projets financés par l'AFD.

Les engagements dans le secteur en 2020 sont alignés avec l'Accord de Paris. Ils participeront à la lutte contre le changement climatique, en termes d'adaptation à ses effets et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

CONTRIBUTION CLIMAT DES PROJETS DANS LES ÉTATS ÉTRANGERS

Près de

50 % soit **340 M€**

de co-bénéfice climat

dont

237 M€

en faveur de l'adaptation au changement climatique

Résultats visés

Les engagements de l'AFD en 2020 dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à **12 M** d'habitants et d'usagers
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



494 000 personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des services
urbains essentiels (eau,
assainissement, gestion
des déchets, électricité,
énergie, etc.)



1 M de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des conditions
d'habitation, d'accès aux
espaces publics
ou aux équipements urbains
socio-collectifs



10 000 personnes
qui verront leurs activités
génératrices de revenus ou
leur emploi soutenus



à **280** structures
intervenant dans l'urbain de bénéficier
d'un renforcement de capacités
techniques et/ou financières

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Améliorer la qualité de vie des citoyens



Les projets en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens représentent près de 20 % des financements octroyés en 2020 en faveur du développement urbain et de l'appui aux collectivités.

L'enjeu est de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des interventions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- renforcer l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.) ;
- réduire l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville ;
- développer l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation ;
- soutenir l'accès à l'emploi et le développement économique local.



Focus projet :

Favoriser l'accès des habitants aux services urbains essentiels

Ouganda Éclairage et infrastructures urbaines à Kampala (70 M€ - prêt souverain AFD, 7 M€ délégation de l'Union européenne)

L'AFD finance un projet d'éclairage public urbain efficient et durable pour améliorer la sécurité des activités et des déplacements piétons et motorisés. Il permettra à la ville de déployer près de 18 000 points lumineux dans tous les quartiers, même informels. Sont également prévues des interventions ponctuelles d'amélioration des aménagements urbains pour maximiser les bénéfices de l'éclairage en termes de sécurité et de confort pour les usagers non motorisés (commerçants de rue, piétons).



Près de
900 000

habitants et usagers de la ville de Kampala bénéficieront de ce service d'éclairage public

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Promouvoir un développement urbain durable des territoires



dont près
de **72 % (217 M€)**
en faveur du développement
de villes intermédiaires
ou de capitales régionales

En 2020, 19 % des financements octroyés sont en faveur d'un développement urbain durable des territoires.

L'AFD promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention et accompagne les projets qui visent à :

- soutenir le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine;
- encourager l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires;
- accompagner la sortie de crise des territoires;
- accompagner les grands projets urbains;
- contribuer au développement des villes intermédiaires.



Focus projet :

Favoriser le développement durable des villes secondaires et des capitales régionales

Colombie Appui budgétaire au plan de développement en faveur de la transition écologique de Barranquilla (120 M€ - prêt non souverain)

L'AFD a octroyé son premier prêt de politique publique direct à une collectivité : Barranquilla, qui présente des enjeux environnementaux importants accentués par le changement climatique. L'appui de l'AFD vise à financer son plan de développement 2020-2023, en faveur d'une transition écologique et juste. Il met l'accent sur la restauration environnementale des berges et lagunes, la création d'une forêt urbaine et l'augmentation des espaces verts, la réduction des inondations, le recyclage des déchets, l'amélioration de la qualité de l'air, la gestion des risques de catastrophe mais aussi l'inclusion des populations vulnérables.



1,2 M
d'habitants

devraient bénéficier
de ce projet

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

L'AFD dans les Outre-mer Premier financeur du secteur public local

L'AFD est l'un des premiers financeurs (et un financeur historique), aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations, des collectivités et opérateurs d'Outre-mer. L'AFD octroie des prêts budgétaires directs aux collectivités pour financer leurs programmes d'investissements, et des financements de projets aux opérateurs de logement et d'aménagement. Elle renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, notamment sur la thématique climatique.

En 2020, les financements à destination des Outre-mer pourraient bénéficier à près de

1,3 M de personnes



Une vingtaine de municipalités regroupant plus de

4 M de Sud-Africains devraient bénéficier de ce financement.

En 2020, 61 % des engagements visent le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

L'AFD accompagne tous les acteurs impliqués dans les projets urbains et soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires, à travers deux axes d'intervention :

- appuyer les processus de décentralisation ;
- accompagner les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements.



dont près de **74 % (698 M€)** sur le financement des collectivités locales et des opérateurs urbains/ de logement des Outre-mer français



Focus projet : Soutenir l'accès des villes au financement

Afrique du Sud Facilité de financement des municipalités intermédiaires sud-africaines (35 M€ - prêt non souverain)

L'AFD finance l'Inca Municipal Infrastructure Facility qui vise à mobiliser le secteur et l'épargne privés et à élargir le marché de financement des municipalités intermédiaires pour qu'elles financent leurs infrastructures et services urbains essentiels (eau, assainissement, déchets, électricité, transports). Face à la raréfaction des ressources internes, le projet permettra aux municipalités de continuer à investir dans des infrastructures essentielles à la résilience sociale et économique. Il permettra de répondre aux attentes des autorités sud-africaines en matière de diversification des sources de financement du marché municipal.

Notre réponse à la crise du Covid-19



559 M€

Soit 35 % des engagements de 2020 sont dédiés ou ont une composante de réponse à la crise sanitaire du Covid-19. Le financement de cette réponse revêt plusieurs formes : appui budgétaire aux collectivités ultramarines pour faire face à la crise, investissements dédiés à une meilleure résilience de collectivités locales vulnérables face au Covid-19, financement de l'analyse des impacts de la crise sur les territoires, etc.



En 2020, l'AFD a octroyé deux aides budgétaires d'urgence, pour le compte de l'État français, à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française.

Ces financements, de 240 M€ chacun, appuieront les deux économies ultramarines dans la gestion de la crise sanitaire pour assurer la pérennité du modèle social des îles du Pacifique.



Les accélérateurs de la stratégie Villes durables



→ Le laboratoire d'innovation urbaine

La société civile et les habitants doivent être associés à la construction de la ville et au projet urbain. Il s'agit de répondre aux besoins des usagers, en parallèle des projets urbains au temps long, en concevant des actions rapides pour tester une programmation urbaine, de nouveaux usages et de nouveaux modes de participation citoyenne.



→ Le numérique

Le numérique est un levier de transformation de l'action publique des villes : optimisation des services urbains ; amélioration de l'aménagement urbain, de la gestion des risques et des crises ; gestion des finances locales et transparence de la gouvernance locale ; création d'opportunités et d'innovations pour le développement économique local.

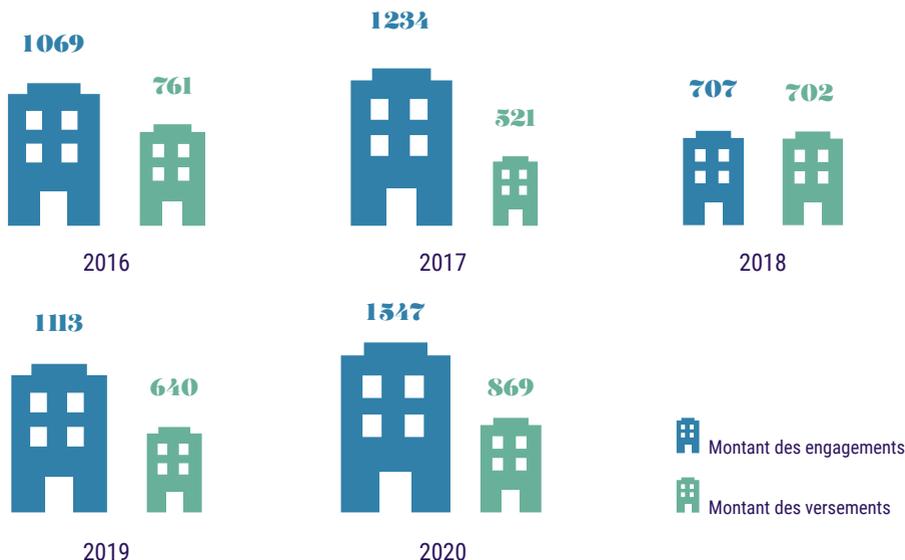


→ Les partenariats

L'action de l'AFD s'inscrit dans un cadre partenarial pour mobiliser les expertises, savoir-faire et financements en faveur des villes durables. Ses principaux partenaires dans le secteur sont les acteurs français du développement urbain (collectivités, agences d'urbanisme, secteur privé, recherche, etc.), les bailleurs (Union européenne, Banque mondiale, etc.) ou encore les organisations internationales et les réseaux de villes.

Engagements / versements

Évolution depuis 2016 (en M€)



Signatures

Environ **40**

projets dont la **convention de financement** a été signée en 2020 dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales.

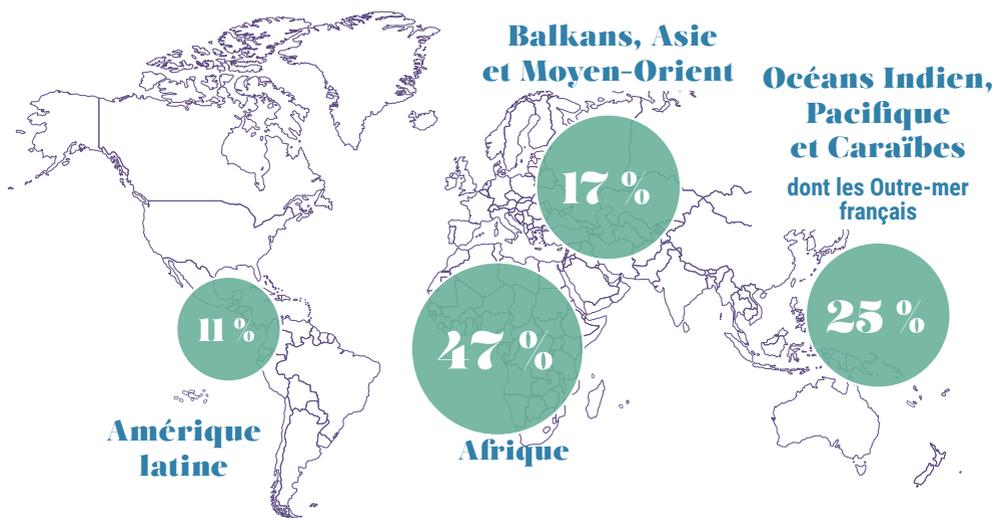
Pour un montant total de

1 052 M€



Projets en cours

Répartition par région



144
projets

en cours d'exécution

dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales au 31 décembre 2020



pour un montant total de financements de

4,6 Mds€



dont **2,8 Mds€** restant à verser.

Une 20^{aine} de projets

en réponse à la crise



La réponse à la crise du Covid-19 a également été prise en compte dans les projets en exécution : activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans des quartiers précaires touchés par la crise, achat de matériels de protection, sensibilisation et prévention des habitants, petits équipements urbains de prévention du virus, etc.

Résultats obtenus

Durant l'année 2020, les projets en cours d'exécution ont permis :



à **6,5 M** d'habitants et d'utilisateurs

de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



1 M de personnes ayant bénéficié d'une amélioration des services urbains essentiels (eau, assainissement, électricité/énergie, gestion des déchets)



700 personnes qui ont vu leur emploi ou leurs activités génératrices de revenus soutenus



160 000 personnes ayant bénéficié d'une amélioration des conditions d'habitation, de l'accès aux espaces publics ou aux équipements urbains socio-collectifs



10 200 personnes dont les conditions de vie en ville ont été sécurisées suite à des crises



à **1 770** structures

intervenant dans le secteur de l'urbain de bénéficier d'un renforcement des capacités techniques/financières

Partenariats



En 2020, l'AFD a engagé quatre partenariats financiers. Il s'agit de partenariats renouvelés avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour le partage de connaissances et d'expertises, et d'un autre avec le réseau de villes Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) pour la réalisation de l'Observatoire mondial des finances locales et de l'investissement.

D'autre part, un nouveau partenariat a été engagé en 2020 avec la Fabrique collective pour la réalisation de chantiers-écoles dans les pays d'intervention de l'AFD mobilisant des étudiants de l'École supérieure d'architecture de Paris.

Production de connaissances

La production de connaissances de l'AFD sur le secteur de l'urbain a notamment mis l'accent sur :



Le dialogue inter-bailleurs (Banque mondiale) et des publications sur la thématique des équipements urbains marchands et de **l'alimentation des villes**.



La publication d'une note sur le secteur de la **gestion des déchets solides face à la crise Covid-19** qui propose des recommandations pour assurer une continuité des services de gestion des déchets, gérer les déchets à risques infectieux et mobiliser rapidement les acteurs du secteur.



L'aboutissement d'une réflexion croisée sur l'impact des projets urbains sur le développement économique local et le soutien à l'emploi local : **Jobs&Cities**.

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31